

Allocution de M. Philippe DOUSTE-BLAZY,
Ministre des Affaires étrangères
France
Lors de la Session Ministérielle de l'OSCE

--- Le 5 décembre 2005, à LJUBLJANA à 11h50 ---

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots sont pour vous remercier, Monsieur le Président, pour le travail accompli cette année, ainsi que pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez aujourd'hui.

Permettez-moi aussi de féliciter notre nouveau Secrétaire général, Marc PERRIN de BRICHAMBAUT, pour l'action menée durant les premiers mois de son mandat.

J'ajouterais, enfin, que la France s'associe à la déclaration de la Présidence de l'Union européenne, qui marque la place que l'Union accorde à l'OSCE, à son engagement et à ses missions.

* * *

Monsieur le Président,

Trente ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki et quinze ans après l'adoption de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, l'OSCE se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire. Sans doute pouvons-nous – et à bon droit ! – nous féliciter du travail accompli. Sur ce chemin qui a rendu possible la réunification de l'Europe, notre Organisation a joué un rôle majeur.

Mais aujourd'hui, nous devons faire face à l'avenir, pour répondre ensemble à de nouveaux défis.

Un premier constat s'impose : notre Organisation, qui est née de la volonté de sortir de la guerre froide, traverse aujourd'hui une crise de confiance. Est-ce à dire pour autant, que l'OSCE aurait désormais épuisé ses missions ?

Nous savons bien qu'il n'en est rien. Parce que notre continent traverse une période de transformation, notre Organisation demeure indispensable.

L'OSCE est toujours notre forum commun. C'est elle qui, par le passé, a contribué au renforcement de la stabilité et de la sécurité internationales en s'assurant, en particulier, de la construction d'un socle de valeurs communes.

C'est elle qui aujourd'hui, est le plus à même de remplir ces missions, car sa composition, son mandat élargi, sa méthode de consensus politique sont des atouts sans équivalent, qui doivent nous permettre de dépasser les difficultés du moment.

Aujourd'hui, alors que subsistent en Europe des différends régionaux, l'OSCE continue d'agir, résolument, efficacement, au service de l'apaisement des tensions, grâce à ses 18 missions et activités de terrain.

Nous le voyons dans les Balkans, où notre Organisation contribue à la stabilisation et à la consolidation de l'état de droit. Nous nous félicitons également de l'accord conclu récemment entre la Géorgie et la Russie. Ailleurs, des perspectives favorables se dessinent, comme dans le Haut-Karabakh. Partout, enfin, il nous revient de soutenir l'action de l'OSCE dans la recherche d'une solution équitable, qu'il s'agisse de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, ou bien encore de la Moldavie.

Mais nous le savons aussi, des doutes se sont exprimés, ici et là, sur la préservation par l'OSCE de l'équilibre politique qui doit présider à ses travaux. Il nous appartient d'y répondre : pour restaurer la confiance. Nous nous sommes engagés, à Sofia, en décembre 2004, à apporter une réponse aux questions les plus légitimes.

Mais cela ne sera possible que si nous réaffirmons aussi, collectivement, solidairement, notre volonté de rester fidèles à notre héritage : celui de nos valeurs communes, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Il ne saurait y avoir de sécurité européenne durable sans démocratie. Je crois qu'il est important de rappeler, à cet égard, que l'OSCE dispose, et ce n'est pas l'un de ses moindres mérites, d'une expertise reconnue en matière d'observation des élections. Nous devons continuer à développer cet atout.

* * *

Monsieur le Président,

Pour restaurer la confiance dans l'OSCE et renforcer son efficacité un effort s'impose : aménager le cadre institutionnel de notre Organisation et pérenniser son cadre financier.

Aménager le cadre institutionnel de l'OSCE, cela signifie avant tout renforcer sa transparence et son efficacité. L'un des très grands atouts de l'OSCE est d'être une organisation souple, qui met en œuvre des principes forts. Nous ne pensons pas qu'il faille passer nécessairement par une « institutionnalisation » de l'OSCE, ou encore une « réforme » au sens propre. Mais le moment est sans doute venu, de donner une meilleure cohérence d'ensemble à ses activités. Les travaux qui vont être lancés pour « renforcer l'efficacité de l'OSCE » y contribueront. Soyez-en assuré, Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le plein soutien de la France.

Renforcer l'efficacité de l'OSCE, c'est aussi améliorer son financement. Le budget de notre Organisation doit pouvoir bénéficier d'une perspective pluriannuelle pour gagner en prévisibilité. Un accord a déjà pu être obtenu sur la délicate question des échelles de contribution grâce aux efforts financiers de certains pays, en

particulier la France. Nous l'avons fait, et ce en dépit d'une contrainte budgétaire forte, car nous sommes conscients qu'il revient à chacun d'entre nous d'assumer nos responsabilités.

* * *

Monsieur le Président,

Nous devons donner à l'OSCE tous les moyens de préparer l'avenir.

Notre Organisation possède de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer et développer son action. Cela ne veut pas dire que l'OSCE a vocation à agir dans tous les domaines, ni tout le temps : simplement, nous devons lui faire confiance dès lors que dans telle situation, elle dispose d'une réelle expertise ou d'une valeur ajoutée évidente.

C'est vrai d'abord dans le domaine de la sécurité, où il convient de préserver notre acquis. C'est seulement si nous avons le sentiment que notre sécurité est durable que nous pourrions aller plus loin ensemble. C'est pourquoi la France attache la plus grande importance à la mise en œuvre du Traité sur les forces conventionnelles en Europe adapté, dès lors que les conditions de sa ratification seront réunies.

Il nous appartient d'ici là de rechercher aussi, au sein de cette enceinte, de nouveaux progrès concrets. Sur proposition de la France, une initiative a été adoptée dès 2003 sur les stocks de munitions en excès, qui a montré très rapidement son utilité au Tadjikistan. En 2005, notre pays a aussi participé à la formation des forces de police au Kirghizstan. Nous avons également mis à disposition notre expertise pour une première mission d'évaluation de 20 000 tonnes de munitions en excédent à Kaliningrad.

Dans le domaine des droits de l'homme, nous devons aussi travailler afin de préserver notre héritage et de l'adapter aux nouveaux défis de la gouvernance démocratique.

La conférence de Paris de juin 2004, consacrée aux enjeux des propagandes racistes, antisémites et xénophobes sur Internet, ou encore l'Atelier sur les violences faites aux femmes, qui s'est déroulé cette année dans notre pays, nous ont permis d'approfondir nos moyens de lutte contre ces phénomènes destructeurs.

Il nous revient aujourd'hui d'étudier une nouvelle initiative, celle que nous pourrions mener ensemble sur la corrélation entre Internet et terrorisme ; il s'agit là d'un enjeu crucial pour l'avenir de notre sécurité, qui s'inscrit bien dans le cadre de l'approche globale de l'OSCE.

C'est, j'en suis convaincu, en répondant aux attentes réelles et concrètes des citoyens que l'OSCE prouvera l'efficacité et la pertinence de son engagement.

Quant à la dimension économique de l'OSCE, elle n'a plus aujourd'hui la même place, du fait même d'une convergence de nos économies qui ont vocation à vivre et

travailler ensemble. L'OSCE n'est pas, et ne sera jamais, bien évidemment, une organisation de coopération économique. C'est pourquoi la France propose de privilégier aujourd'hui une approche de type régional qui reposerait sur l'organisation de tables rondes, par exemple sur l'Asie centrale, en accord avec les pays intéressés.

* * *

Monsieur le Président,

Les défis sont nombreux, mais l'OSCE détient tous les atouts pour demeurer une institution charnière de l'Europe nouvelle. Après avoir été au service des Etats, l'OSCE doit aujourd'hui répondre, avec une détermination comparable, aux attentes des citoyens. C'est là aussi une question de volonté politique. La France, soyez-en assuré, prendra toute sa part dans l'avenir de cet espace commun de stabilité, de prospérité et de démocratie que nous voulons continuer à construire.

Nous soutiendrons, dans cette belle entreprise, l'action de la future présidence belge, à laquelle nous souhaitons bonne chance.

Je vous remercie./.